

# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 16385

ISO/TC 54

Secrétariat: AENOR

Début de vote:  
2013-11-04

Vote clos le:  
2014-02-04

---

---

## Huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine

*Essential oil of molle (Schinus areira L.), Argentinean type*

ICS: 71.100.60

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence  
ISO/DIS 16385:2013(F)

© ISO 2013

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

### Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

## Sommaire

Page

Avant-propos .....	iv
Introduction.....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Termes et définitions</b> .....	1
4 <b>Exigences</b> .....	1
4.1 <b>Aspect</b> .....	1
4.2 <b>Couleur</b> .....	2
4.3 <b>Odeur</b> .....	2
4.4 <b>Densité relative à 20 °C, <math>d_{20}^{20}</math></b> .....	2
4.5 <b>Indice de réfraction à 20 °C</b> .....	2
4.6 <b>Pouvoir rotatoire à 20 °C</b> .....	2
4.7 <b>Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C</b> .....	2
4.8 <b>Profil chromatographique</b> .....	2
4.9 <b>Point d'éclair</b> .....	3
5 <b>Échantillonnage</b> .....	3
6 <b>Méthodes d'essai</b> .....	3
6.1 <b>Densité relative à 20 °C, <math>d_{20}^{20}</math></b> .....	3
6.2 <b>Indice de réfraction à 20 °C</b> .....	3
6.3 <b>Pouvoir rotatoire à 20 °C</b> .....	3
6.4 <b>Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C</b> .....	3
6.5 <b>Profil chromatographique</b> .....	3
7 <b>Emballage, étiquetage, marquage et stockage</b> .....	3
<b>Annexe A (informative) Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de baie rose (<i>Schinus areira</i> L.), type Argentine</b> .....	4
<b>Annexe B (informative) Point d'éclair</b> .....	6
<b>B.1 Informations générales</b> .....	6
<b>B.2 Point d'éclair de l'huile essentielle de baie rose</b> .....	6
<b>Bibliographie</b> .....	7

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 16385 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standard.itih.ai)  
Full standard available at  
<https://standards.itih.ai/catalog/standards/sist/282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

## Introduction

La présente norme décrit les exigences auxquelles doit satisfaire l'huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fruits de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine.

Il s'agit d'un produit naturel présentant une variabilité intraspécifique caractérisée par la prépondérance des phellandrènes et du limonène, comme constituants principaux. Le Tableau de la composition de l'huile essentielle reflète cette caractéristique.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)

Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53fccc806a6/iso-16385-2014>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

Full standard:  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3ee8a948-282b-43cf-8482-53feced806a6/iso-16385-2014>

# Huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.), type Argentine, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

## 2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/TR 210, *Huiles essentielles* — Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage.

ISO/TR 211, *Huiles essentielles* — Règles générales d'étiquetage et de marquage des récipients.

ISO 212, *Huiles essentielles* — Échantillonnage

ISO 279, *Huiles essentielles* — Détermination de la densité relative à 20 degrés Celsius — Méthode de référence.

ISO 280, *Huiles essentielles* — Détermination de l'indice de réfraction.

ISO 592, *Huiles essentielles* — Détermination du pouvoir rotatoire.

ISO 875, *Huiles essentielles* — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.

ISO 11024 (toutes les parties), *Huiles essentielles* — Directives générales concernant les profils chromatographiques.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, le terme et la définition suivants s'appliquent :

### 3.1

#### **huile essentielle de baie rose (*Schinus areira* L.)**

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fruits de *Schinus areira* L., de la famille des Anacardiaceae

NOTE Pour information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092<sup>[2]</sup>.

## 4 Exigences

### 4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

## 4.2 Couleur

Jaune pâle.

## 4.3 Odeur

Fraîche et caractéristique du phellandrène.

## 4.4 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Minimum : 0,850

Maximum : 0,885

## 4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,4750

Maximum : 1,4880

## 4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre + 30° et + 75°.

## 4.7 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser moins de 4,5 volumes ou plus de 6,5 volumes d'éthanol à 90 % (fraction volumique) pour obtenir une solution limpide, avec 1 volume d'huile essentielle.

## 4.8 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le Tableau 1. Le pourcentage de chacun de ces constituants indiqué par l'intégrateur doit se situer dans les limites figurant dans le Tableau 1. Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

**Tableau 1 — Profil chromatographique**

Constituant	Minimum (%)	Maximum (%)
Myrcène	1,0	14,0
Phellandrène ( $\alpha+\beta$ )	35,0	60,0
Limonène	10,0	25,0
Sabinène	n.d. <sup>a</sup>	8,0
Terpinène-4-ol	n.d. <sup>a</sup>	1,5
$\alpha$ -Cadinol	0,5	3,0
Germacrène D	0,2	0,5
$\alpha$ -Humulène	0,0	0,5
Elémol	0,0	0,5
NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'Annexe A.		
<sup>a</sup> Non détectable.		



#### 4.9 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à L'Annexe B.

### 5 Échantillonnage

L'échantillonnage doit être réalisé conformément à l'ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai : 25 ml.

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans la présente Norme internationale.

### 6 Méthodes d'essai

#### 6.1 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Déterminer la densité relative conformément à l'ISO 279.

#### 6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Déterminer l'indice de réfraction conformément à l'ISO 280.

#### 6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Déterminer le pouvoir rotatoire conformément à l'ISO 592.

#### 6.4 Miscibilité à l'éthanol à 90 % (fraction volumique) à 20 °C

Déterminer le pouvoir rotatoire conformément à l'ISO 592.

#### 6.5 Profil chromatographique

Déterminer le profil chromatographique conformément à l'ISO 11024.

### 7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Ces rubriques doivent être conformes à l'ISO/TR 210 et à l'ISO/TR 211.